

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 27 décembre 2012**N° N040320 - DE/1**

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par :GLASSTEX FIBERGLASS MATERIALS CORP
No 9, Yihe Road
Yiyuan County, Zibo
SHANDONG
CHINE**Marque commerciale :**WELLTON, OSCAR, WELTON OPTIMA, WELLTON
DECOR, WELLTON DIY, OSCAR DIY**Description sommaire :****Composition globale :**

Revêtement mural en fibres de verre amidonnées.

Application :

Revêtement mural

Masse :(140) g/m²**Epaisseur :**

(0,5) mm

Coloris :

Blanc

Rapport d'essais :

N° N040320 - DE/1 du 27 décembre 2012

Nature des essais :

Essai par rayonnement.

Classement :**M1**POSE COLLÉE SUR PLAQUE DE PLÂTRE CARTONNÉE M1
DE 13 mm**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

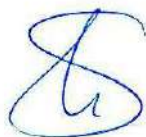
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° N040320 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 27 décembre 2012

**La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Sophie THIEFFRY

**Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable de l'essai**

Emilie COLIN

Laboratoire national de métrologie et d'essaisÉtablissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe page 2

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS
(REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES
D'UNE EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 MM (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS)**

1. ESSAI PRINCIPAL : ESSAI PAR RAYONNEMENT (NFP 92-501 : 1995)

L'éprouvette disposée à 45° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau. Les gaz dégagés passent au contact d'inflammateurs disposés de part et d'autre de l'éprouvette. Chaque épreuve dure 20 minutes. Les éléments déterminants sont la hauteurs des flammes, les temps d'inflammation et les durées de combustion.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Néant.

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 ± 2 °C et 50 ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante, soit quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NFP 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais décrits ci-dessus. Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement, peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE (NFP 92-512 : 1986)

Selon la NF P 92-512, ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

6. RESULTATS**6.1 ESSAI PAR RAYONNEMENT**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	0	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	0	0	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

7. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NEANT.

Date de réception des éprouvettes : 03/12/2012

Date de réalisation des essais : 19/12/2012

8. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1 POSE COLLÉE SUR PLAQUE DE PLÂTRE CARTONNÉE M1 DE 13 mm

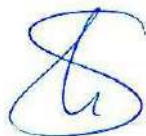
VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

6. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 27 décembre 2012

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Sophie THIEFRY



Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable de l'essai



Emilie COLIN

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.